



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 21 mars 2013

Réf : CRPMCOM130011

LES REGIONS MEDITERRANEENNES ENSEMBLE POUR LA CROISSANCE BLEUE

Une [Conférence](#) sur « le rôle des espaces côtiers et maritimes comme condition pour la croissance bleue en Méditerranée » s'est tenue au Parlement européen à l'invitation de Spyros DANELLIS (GR-S&D) autour de messages politiques mis en avant par la Commission Interméditerranéenne de la CRPM sur la base des résultats du projet MAREMED, élaboré en son sein. [MAREMED](#) rassemble - sous la coordination de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR)- [douze Régions maritimes méditerranéennes](#) et la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

MAREMED, qui touche bientôt à sa fin, a été financé dans le cadre du programme MED 2007-2013 et s'est concentré sur les volets de la politique maritime à forte dimension transnationale, notamment la gestion intégrée des zones côtières, la pollution, l'adaptation au changement climatique en zone côtière, la pêche et la gestion des données littorales et maritimes.

« Dans la conjoncture économique actuelle, la réussite de la croissance bleue est plus importante en Méditerranée que dans toute autre partie de l'UE. Le projet MAREMED prouve que les Régions maritimes sont déjà en première ligne des efforts pour améliorer la gestion maritime et côtière et créer les conditions pour l'investissement durable de nos mers et nos côtes » a déclaré **Spyros DANELLIS**, Membre du Parlement européen et rapporteur sur la croissance bleue.

Mireille PEIRANO, Vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de la Mer, de la pêche et du littoral, de l'agriculture et de la forêt et chef de file du projet s'est dite d'accord avec le Député européen, et a déclaré : « nos Régions méditerranéennes sont soumises à l'actualité d'une crise économique. Mais une croissance bleue florissante, qui va de pair avec une gestion équilibrée et intégrée des territoires littoraux, est le prérequis d'un retour de la compétitivité ». Mireille PEIRANO a également demandé « à ce que les Régions maritimes soient mieux associées aux travaux de l'UE et la Méditerranée mieux prise en compte dans les textes et financements européens. Dans les législations européennes qui touchent aux domaines maritimes, les États transfèrent la mise en application aux Régions, mais sans en transférer les budgets. C'est ainsi pour la Directive Cadre sur l'Eau (la DCE) ».

Par ailleurs, **François ALFONSI** (FR-VERTS), Membre de l'Intergroupe «Mers et Zones Côtières», a remarqué que « les politiques européennes ne sont pas assez calibrées en fonction des écosystèmes où elles s'appliquent ». Pour le Député européen, « il est nécessaire d'avoir une vision méditerranéenne de la politique maritime dans une optique de croissance durable. Il faut également mettre en place une dynamique de projet qui pourrait s'épanouir dans le cadre d'une stratégie macro-régionale en méditerranée, comme préconisé dans mon rapport voté en 2012 ».

Sur la pêche, **Guido MILANA** (IT S&D), a souligné que « le pesca-tourisme est une activité complémentaire à la pêche qui assurera un complément de revenu aux pêcheurs ». Le Vice-président de la Commission Pêche du PE a également évoqué un « changement culturel où les pêcheurs peuvent devenir les sentinelles de la mer ».



« La croissance bleue nécessite des conditions cadres en termes de Gestion Intégrée des Zones Côtières, de production de données marines, de lutte anti-pollution, de lutte contre le changement climatique ainsi que d'une approche territoriale sur la pêche. Ces conditions ne peuvent pas être remplies sans les Régions » a indiqué **Eleni MARIANO**, Secrétaire générale de la CRPM.

Pour la Commission européenne, **Monique PARIAT**, Directrice pour la Méditerranée et Mer noire à la DG MARE, est revenue sur l'actualité de la crise actuelle et sur le potentiel de « la Politique Maritime intégrée qui devrait être davantage développée dans cette situation politique et économique. Monique PARIAT a souligné l'importance du projet MAREMED qui « nous servira source d'inspiration pour l'avenir et pour aider la Commission et les États membres à identifier les problématiques et les défis pour la mise en œuvre de la prochaine programmation 2014-2020. ».

La Commission européenne était également représentée par **Fausta CORDA** (DG REGIO), **Beate GMINDER** (DG MARE), **Jeroen CASAER** (DG ENVI) et **Rosario BENTO PAIS** (DG CLIMA).

La conférence d'aujourd'hui a aussi été l'occasion de signer solennellement la [Charte de Bologne](#), approuvée en septembre 2012, qui représente le résultat d'un travail fructueux entre les différentes administrations maritimes, partenaires dans des projets de coopération européenne.

Pour plus d'information, merci de contacter : Enrico MAYRHOFER

Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org

Web: www.crpm.org